



Une rupture dans l'enseignement supérieur et la recherche

Une régulation néolibérale

Thomas Lamarche

Université de Paris - UMR LADYSS

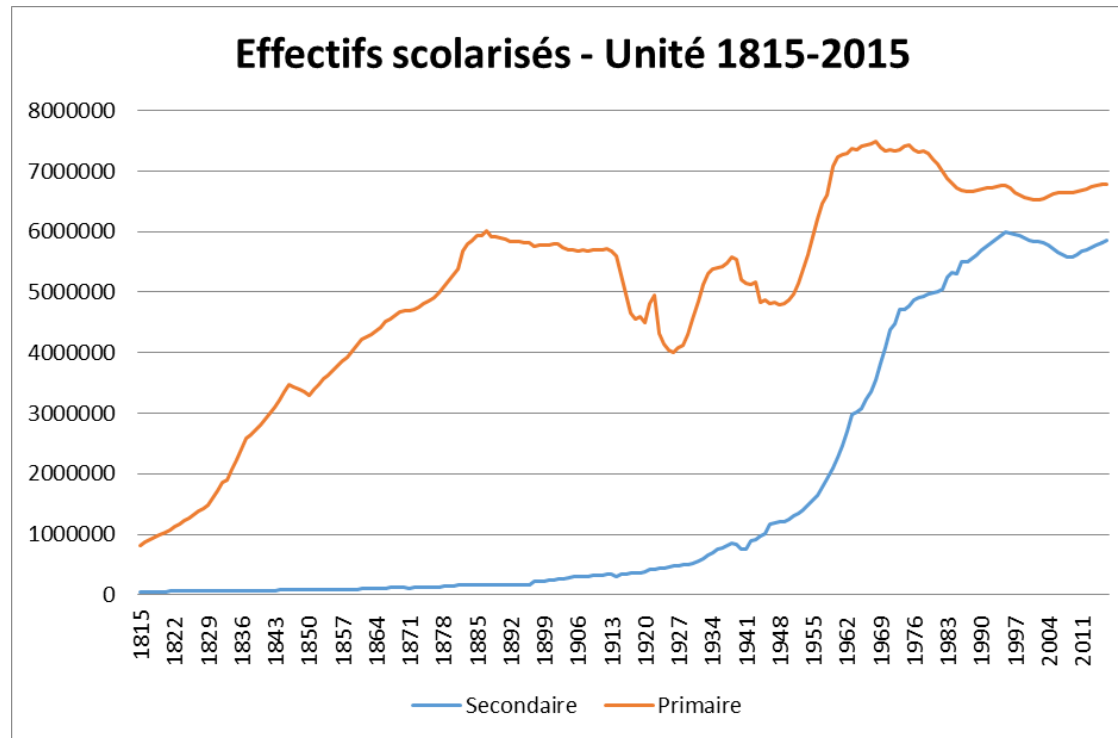
thomas.lamarche@u-paris.fr

Sur la base d'un travail mené avec Sandrine Michel, Université de Montpellier - ART-Dev

1. L'ESR, une construction nationale, administrée, au cœur de l'Etat social

1945 – fin des années 1980 : un régime d'éducation incomplet avec régulation nationale administrée

Synchronisation des croissances des enseignements primaire et secondaire



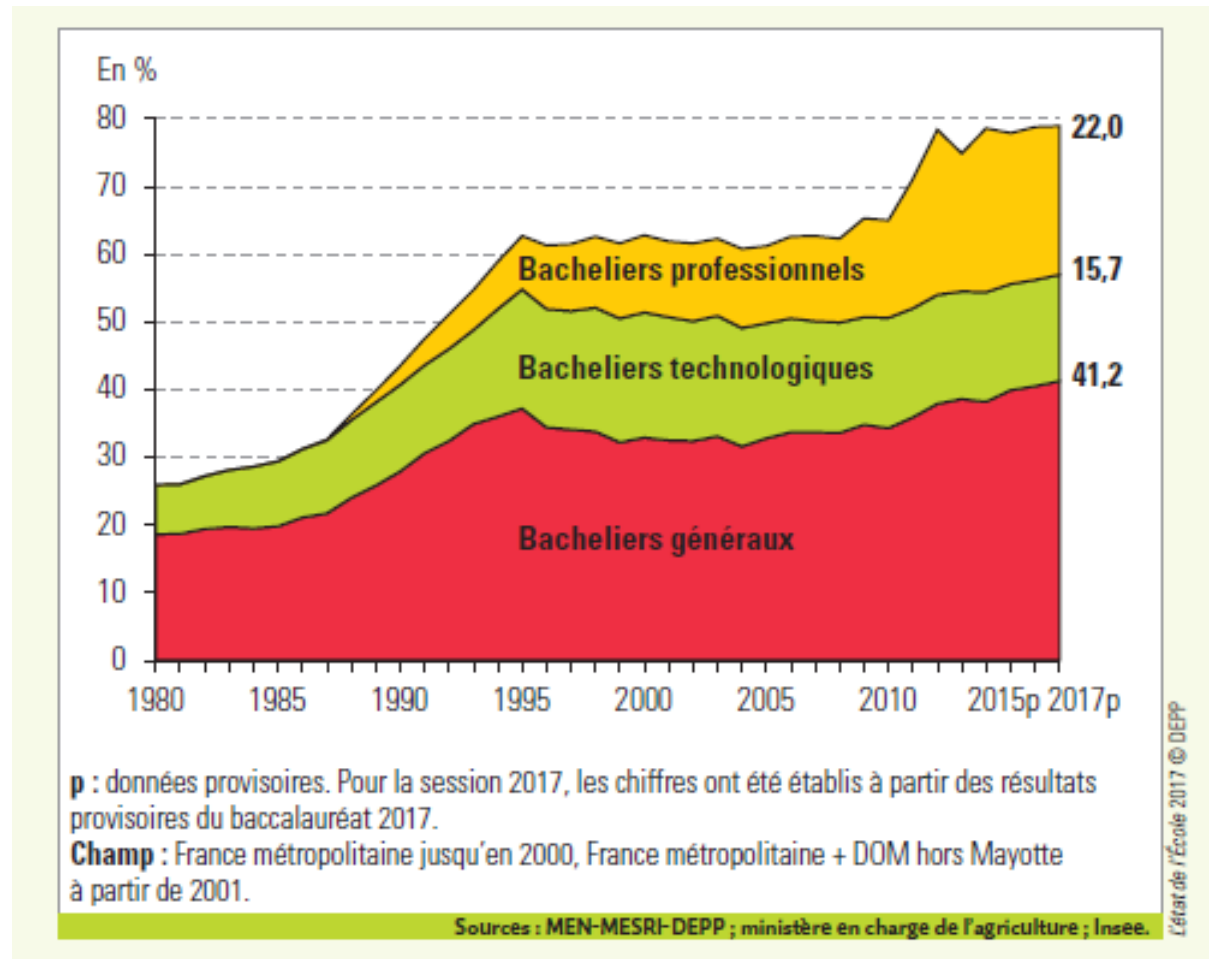
- ➔ Caractère non structurant du rapport salarial dans la production du diplômé
- ➔ Des rivalités, mais pas de régulation par la concurrence => production de hiérarchie sociale
- ➔ Un système éducatif, planifié, et non pas un secteur productif

2. Massification en contexte néolibéral

Depuis le début des années 1980 : une régulation néo-libérale dans l'émergence d'un secteur du savoir

2,6 millions d'étudiants en 2016 dont 1,6 million à l'université

- **Enseignement secondaire** dans les années 1950-60
 - Démographie : le secondaire ouvre sur le supérieur et la FC
 - Les masses de l'école du peuple entrent dans le secondaire qui était celui des élites
- **Supérieur**, années 1990-95

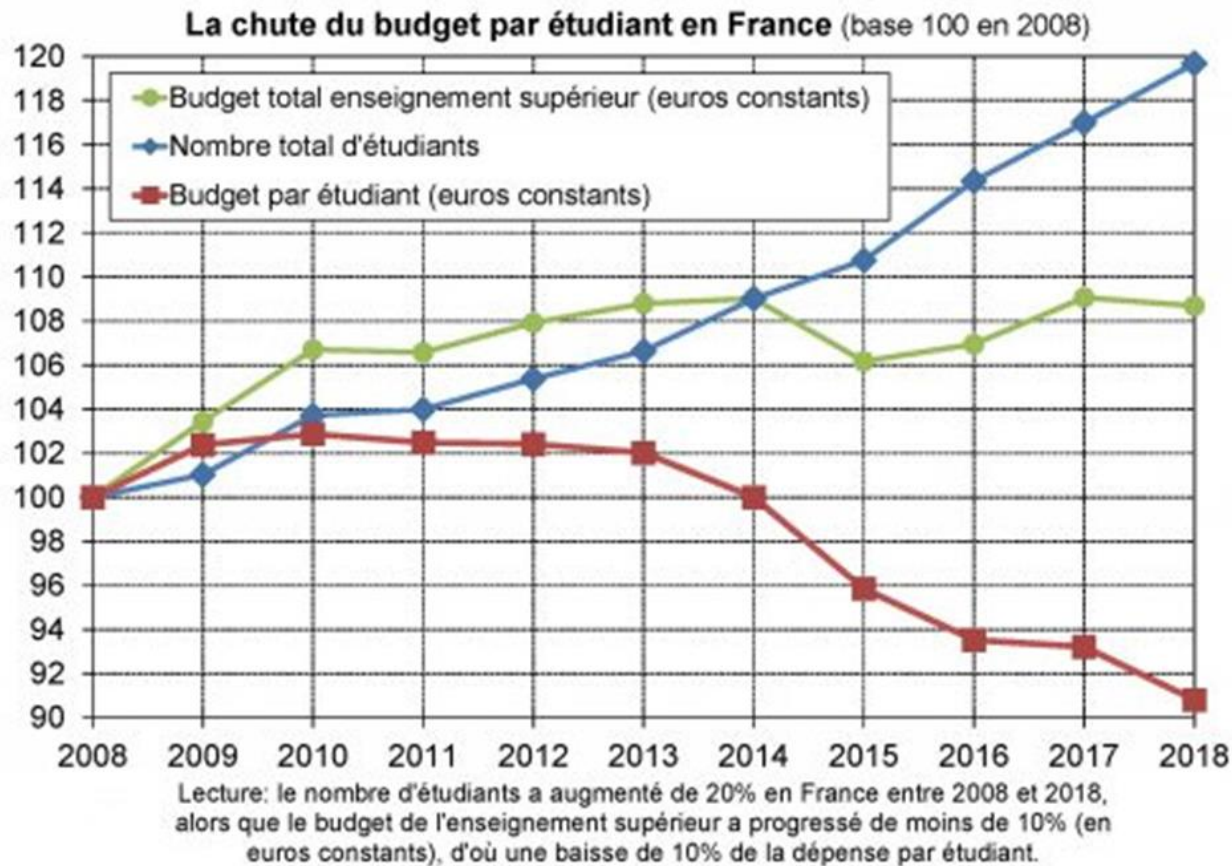


Dégradation du régime administré

- **Conflit de répartition** dominé par le capital
 - Part des salaires dans la VA ↓ 8 points (UE, 1961 - 2009)
 - Austérité budgétaire
 - Vers **l'économie du savoir** (Lisbonne – Bologne) => pression sur l'ESR
 - Recherche perçue comme une clé de la compétitivité industrielle
 - Employabilité : clé de lutte contre le chômage
 - Transformation de la **demande sociale**
 - De la *reproduction sociale* à la *reproduction de la force de travail éduquée*
 - Dégradation du compromis sur *non-efficacité immédiate* du jeune diplômé
 - **Projection dans l'avenir / politique** d'ESR
 - Analyse prévisionnelle de l'emploi et des formations (coté E)
 - Pilotage par l'innovation (coté R)
- ➔ **Emergence d'un secteur** productif assurant une fonction centrale dans l'accumulation

3. D'un pilotage par l'enseignement de masse au *Winner takes all*

L'enjeu du supérieur... n'est plus l'étudiant



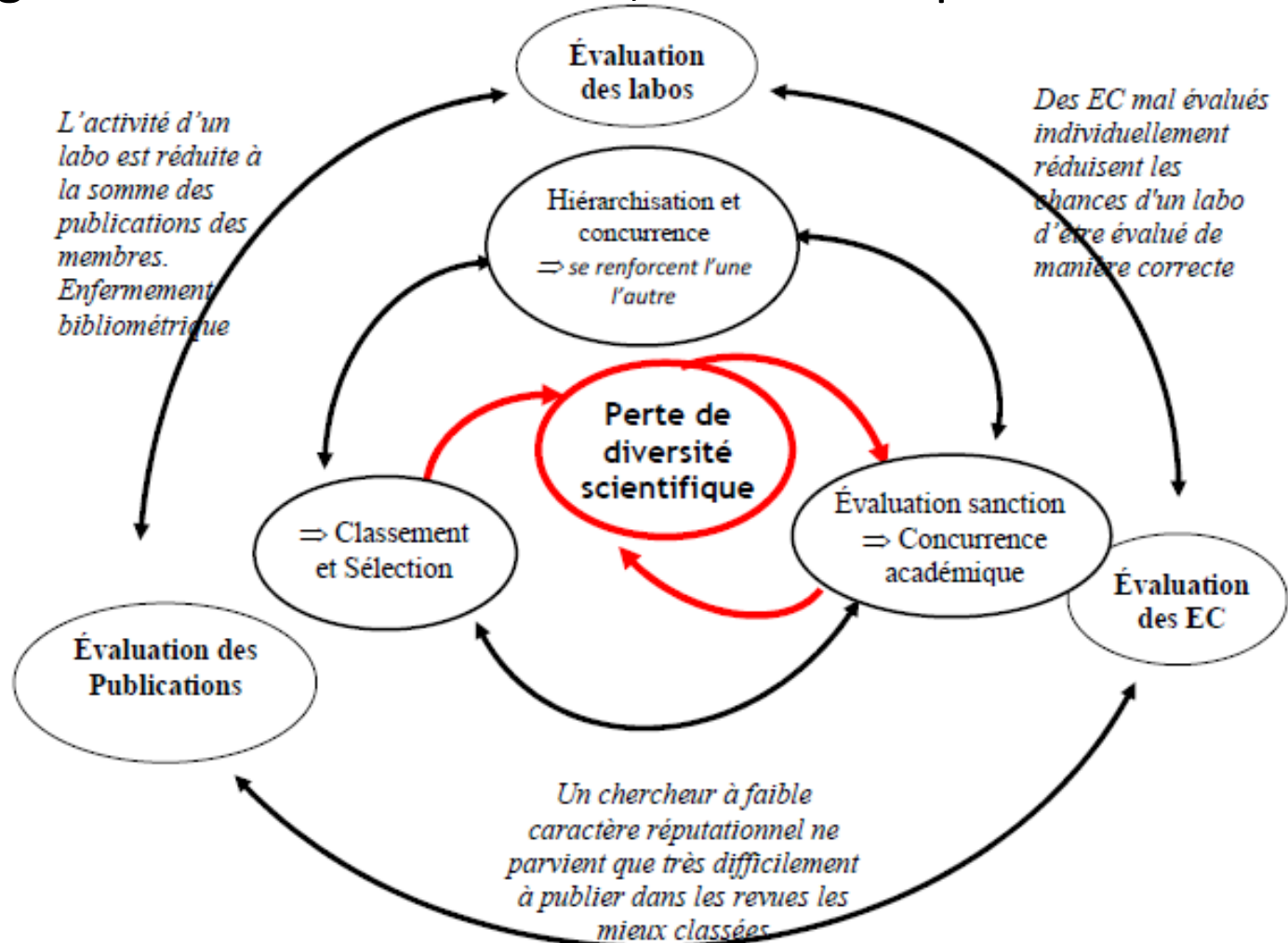
- +** Investissement dans la recherche n'atteint pas les objectifs de Bologne (3% PIB)
- 1% pour le public actuellement 0,78%
 - 2% pour le privé, actuellement 1,44%

Un sous-investissement légitimant la réforme et préparant l'accroissement massif des droits d'inscription (Cf. Gary Bobo)

NMP, centralité de l'évaluation

- Du pilotage par les instruments (Lascoumes & Legalès, Supiot)...
 - ... à la généralisation de la politique « d'excellence »
 - À l'échelle des politiques publiques (PISA, MOC)
 - Des établissements (et de leur fusion)
 - Des enseignants (carrières, rémunérations annexes)
 - Une logique *d'agence* pour l'évaluation (+ retour de l'évaluation sanction ?)
- ⇒ Les critères de performances relèvent d'indicateurs sur la Recherche et non l'Enseignement (cf Idex, Equipex, Labex)...
- ⇒ En faveur d'une recherche sélective, jaugée sur des objectifs de compétitivité... pauvre en financements pérennes

Les dispositifs de l'excellence mettent en œuvre une logique d'écrémage et d'auto-renforcement, adverse au pluralisme



Logique d'auto-renforcement :



Les mécanismes de hiérarchisation, de mise en concurrence sur les ressources et d'évaluation-sanction fonctionnent conjointement. Ils aboutissent à un rétrécissement du champ de la science économique et de la diversité scientifique.

4. Rupture néolibérale, et dualisations radicales

De la gouvernamentalité néolibérale

- Des instruments pour changer les comportements
 - Une politique publique portée par une *rationalisation industrielle*
 - *Un paysage de plus en plus dualisé*
 - *Universités en cessation de paiement; disciplines et thématiques délaissées*
 - Des « incitations » pour séduire « ceux qui veulent jouer le jeu »
 - Primes, tenure track etc. vs Modulation de service
 - *Décentralisation* de la gestion de la contraintes
 - Report sur les établissements via une politique d' « autonomie » (LRU)
 - Sans prise en compte de l'évolution de la masse salariale
- ⇒ Des élites sidérées par la concurrence : une prophétie auto-réalisatrice
- ⇒ Dynamique de Clubs (Musselin) visant la domination sectorielle((cf. CURIF)
- ⇒ Un attrait renforcé pour la sélectivité des filières

Filière sélective, l'exemple de TSE, selon Ph. Aghion (rapport à V. Pécresse)

Les « graduate schools » mettent en place une gouvernance spécifique

L'exemple de l'Ecole d'Economie de Toulouse

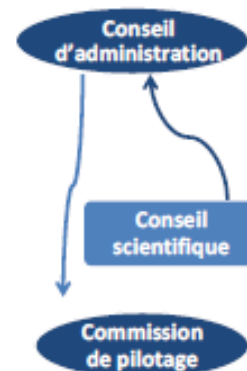


Qu'est-ce que l'Ecole d'économie de Toulouse ?

- 1 **Un réseau de laboratoires de recherches** : 150 chercheurs réunis dans 3 laboratoires et une unité de lieu
- 2 **Un cycle complet d'études (LMD) comprenant une école doctorale internationale** : 110 doctorants (80% étrangers), PhD aux standards internationaux
- 3 **Des relations nourries avec le monde économique** : recherche appliquée sur les questions stratégiques des acteurs économiques, financements mixtes avec recours aux fonds privés (fondation, capital non consommable)



Une gouvernance spécifique



- Président : Jean Tirole
- 5 représentants des fondateurs (Université de Toulouse 1, CNRS, INRA, EHESS)
- 5 chefs d'entreprise (BNP Paribas, GDF Suez, Crédit Agricole, France Télécom, Xane)
- 1 chercheur de TSE, 3 personnalités qualifiées

- Président : Martin Hellwig (Max Planck Institute)
- 16 économistes reconnus, dont 12 étrangers (MIT, Berkeley, London School of Economics, London University, Stockholm, Cambridge...)

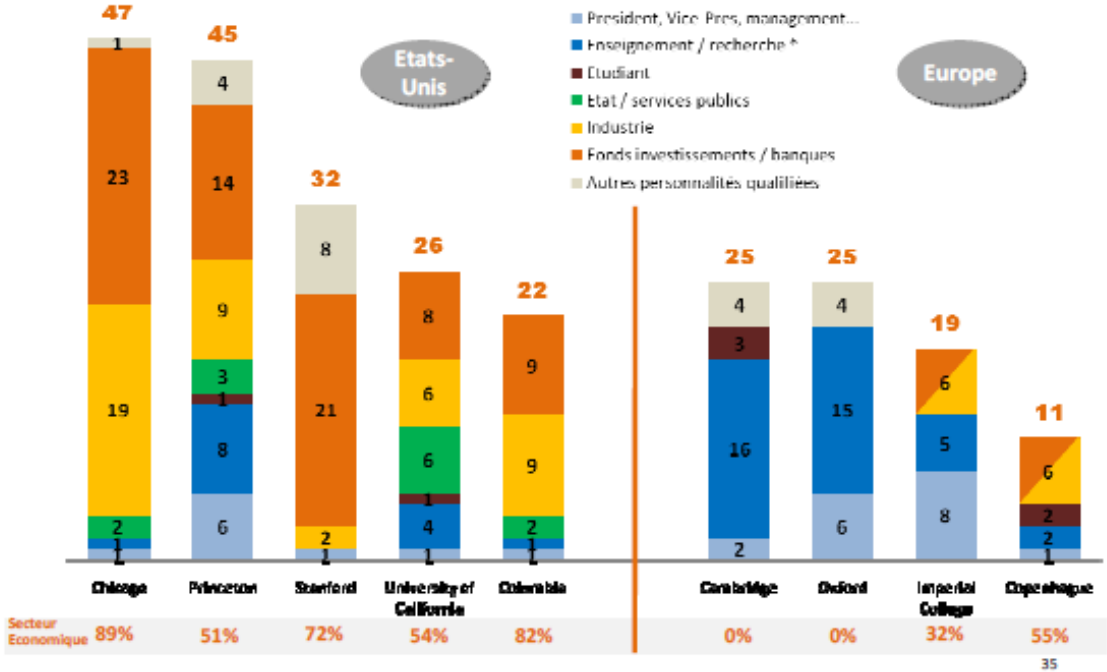
- Gestion administrative, scientifique et pédagogique de l'école
- Procédures de recrutement très exigeantes

Atouts et caractéristiques marquantes

- Une volonté claire, depuis la création, d'être adossée à l'Université, tout en faisant vivre une marque autonome
- Interdiction de l'autorecrutement
- Enseignement en anglais
- Implication de TSE dans débats publics (tribunes, workshops₄₀.)

Des filières sélectives à la transformation des instances l'exemple américain prôné par Aghion

La composition des conseils d'administration fait une plus large place aux membres « externes » aux Etats-Unis



Slide Aghion, Rapport à V. Pécresse, 2010

5. Rupture du compromis social avec le monde enseignant

Emploi, la grande dégradation:

baisser les coûts du travail dans une industrie où le produit est le travail

- Dégradation de la qualité de l'emploi pérenne
 - Rémunérations en berne

Un décrochage salarial prononcé, et ancien

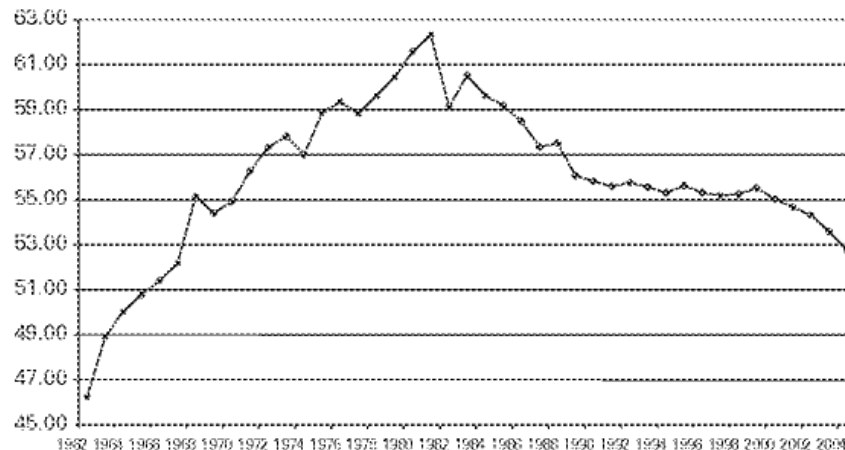


Figure 8. Pouvoir d'achat du point d'indice (euros 2004) de 1962 à 2004

Fig. 23. Maîtres de conférence de 1ère classe: traitements bruts annuels réels (euros 2004)

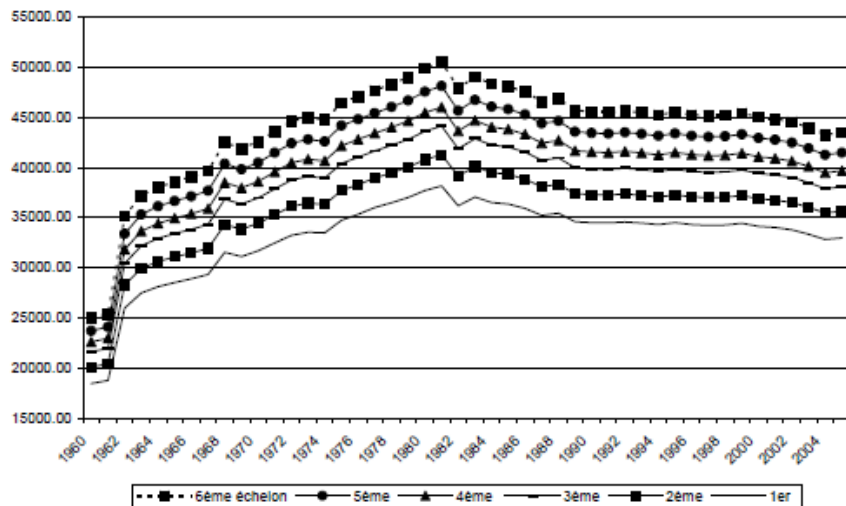
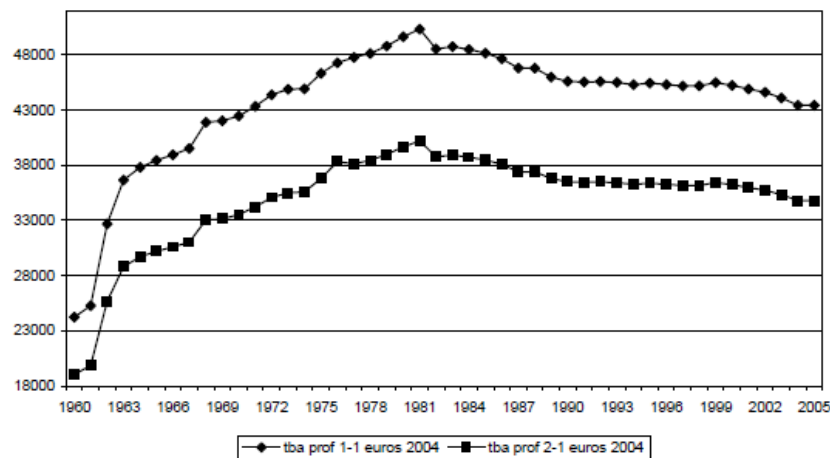


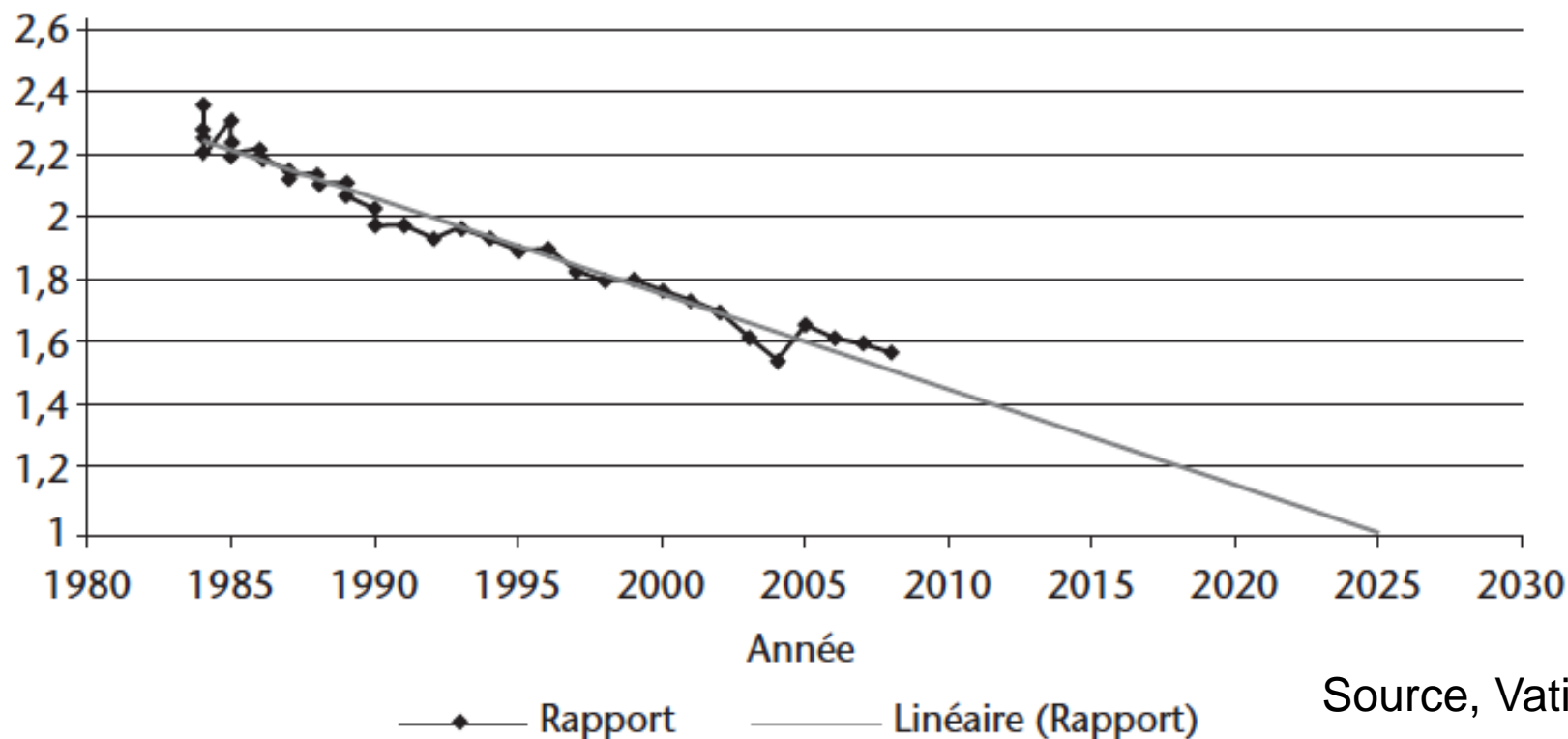
Fig. 27. Professeurs des universités: traitement brut annuel réel (euros 2004)



Source Bouzidi, Jaaidane, Gary-Bobo
REP 2007/3

Une évolution éloquente du salaire

Rapport Salaire brut des MCF 1er échelon / SMIC brut
(1984-2008, suite imaginaire).



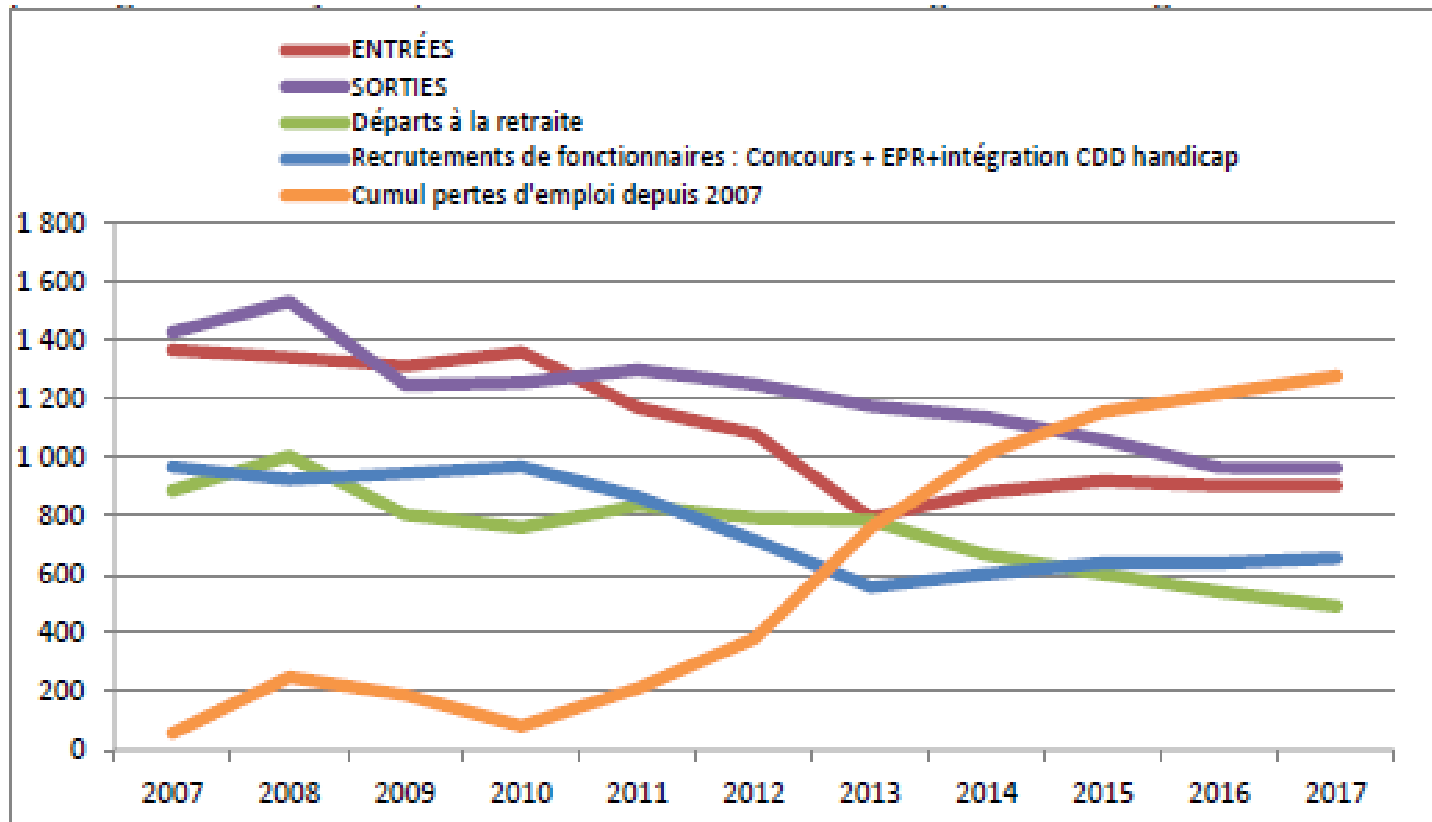
→ Salaire moyen des EC = 63% de la moyenne européenne

Emploi, la grande dégradation:

baisser les coûts du travail dans une industrie où le produit est le travail

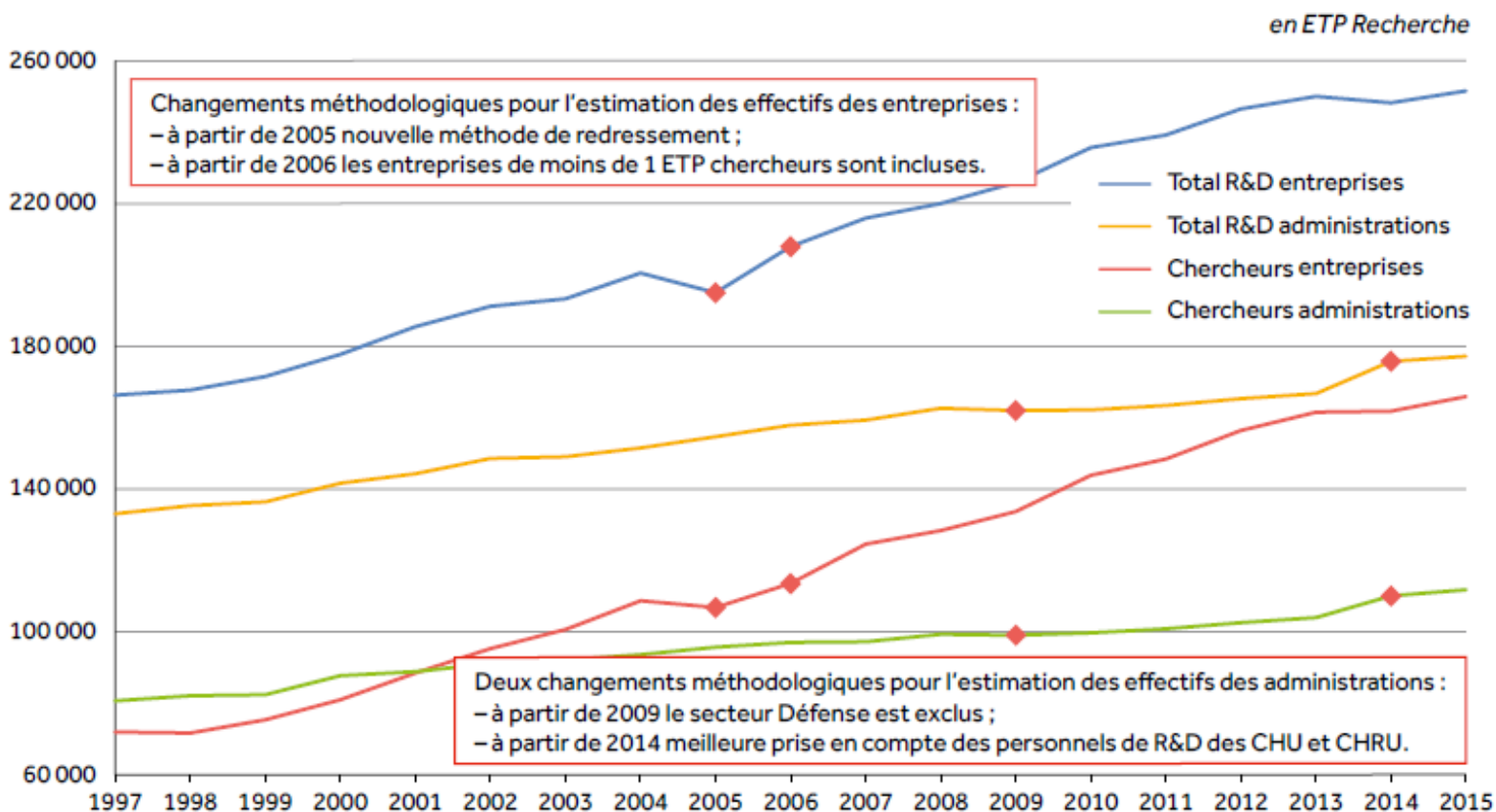
- Dégradation de la qualité de l'emploi pérenne
 - Rémunérations en berne
 - Perte de 3 650 ETP : entre 2012 et 2016

De la perte d'emploi au CNRS, « étiolement programmé »



Écrasement de l'emploi public

01) Personnels de R&D des administrations et des entreprises : effectif total de R&D et effectif de chercheurs



Source : MESRI-SIES (enquête R&D).

Emploi, la grande dégradation:

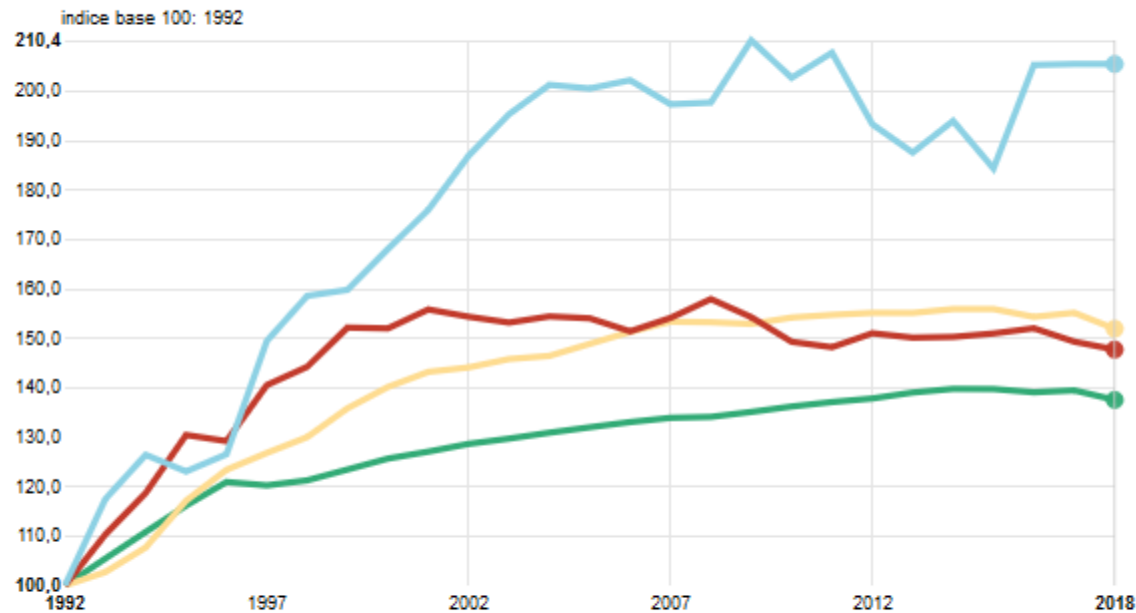
baisser les coûts du travail dans une industrie où le produit est le travail

- Dégradation de la qualité de l'emploi pérenne
 - Rémunérations en berne
 - Perte de 3 650 ETP : entre 2012 et 2016
 - *Modularisation* décentralisée, gérer sous contraintes de budget
 - Pilotage par l'élite: logique de prime pour remonter les moyennes (les 10%)
- Montée de l'emploi hors statut
 - Montée emploi précaire, voie prévisible pour des universités *autonomes*
 - *Tenure track* et chair d'excellence : mise aux normes et néo-mandarinat

Montée du précarariat...

04.04a

Évolution des effectifs enseignants en fonction dans l'enseignement supérieur entre 1992 et 2018 (base 100 en 1992)



2018	
Professeurs des universités	137,6
Maîtres de conférences	152,0
Enseignants du 2nd degré	147,8
Enseignants non permanents	205,6

France entière

 # < base 100

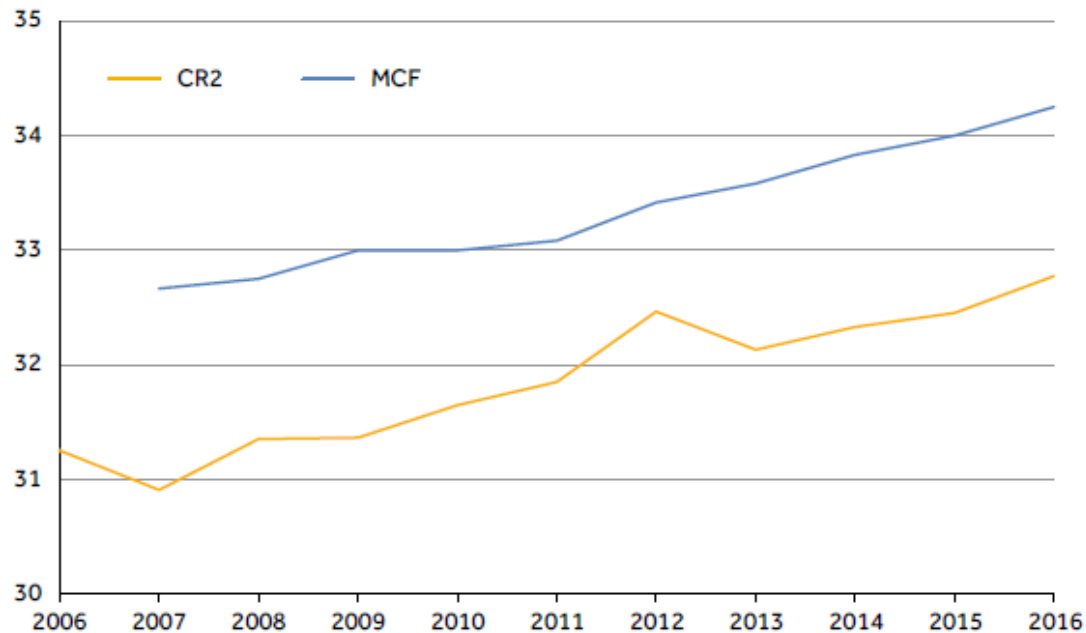
— Rupture 2016 : les contractuels de type LRU sont intégrés.

Source | MENJ-MESRI-DGRH

https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T579/les_personnels_enseignants_de_l_enseignement_superieur_public_sous_tutelle_du_mesri/

Une titularisation qui s'éloigne

06) Âge moyen des lauréats aux concours de MCF et de CR 2^e classe



CR2 : Source CNRS, INRA, INRIA, INSERM et IRD : âge lors du concours.

MCF : Source GALAXIE/ANTEE - DGRH A1-1.

Session synchronisée (2009 à 2016) et première session (2007 et 2008) ;
âge au 31/12, non compris médecine et odontologie.

Emploi, la grande dégradation:

baisser les coûts du travail dans une industrie où le produit est le travail

- Dégradation de la qualité de l'emploi pérenne
 - Rémunérations en berne
 - Perte de 3 650 ETP : entre 2012 et 2016
 - *Modularisation* décentralisée, gérer sous contraintes de budget
 - Pilotage par l'élite: logique de prime pour remonter les moyennes (les 10%)
- Montée de l'emploi hors statut
 - Montée emploi précaire, voie prévisible pour des universités *autonomes*
 - *Tenure track* et chair d'excellence : mise aux normes et néo-mandarinat
- Vers des instances moins collégiales *contre* la régulation professionnelle
 - Vers la suppression de la qualification, fusion des corps MCF/PR
 - Vers des compétences élargies des présidences d'université en RH

Emploi, la grande dégradation:

baisser les coûts du travail dans une industrie où le produit est le travail

- Dégradation de la qualité de l'emploi pérenne
 - Rémunérations en berne
 - Perte de 3 650 ETP : entre 2012 et 2016
 - *Modularisation* décentralisée, gérer sous contraintes de budget
 - Pilotage par l'élite: logique de prime pour remonter les moyennes (les 10%)
- Montée de l'emploi hors statut
 - Montée emploi précaire, voie prévisible pour des universités *autonomes*
 - *Tenure track* et chair d'excellence : mise aux normes et néo-mandarinate
- Vers des instances moins collégiales *contre* la régulation professionnelle
 - Vers la suppression de la qualification, fusion des corps MCF/PR
 - Vers des compétences élargies des présidences d'université en RH

En conclusion

Pour un sursaut budgétaire et collectif !

- Budget
 - Plan pluriannuel de recrutements: 60 000 postes titulaires /10 ans
 - Hausse décisive du budget de la recherche
 - Plus de 3,5 M€ par an => 1 M€ pour la recherche publique; 1 M€ pour l'immobilier ; 1,5 M€ pour les établissements d'ESR
 - Atteindre 1 % du PIB de dépenses publiques de R&D
 - Revalorisation indiciaire pour toutes et tous et non par des primes
- Penser collégialement l'évaluation, non pour sanctionner ou discipliner, mais pour défendre *ce que produit* la recherche
 - Penser l'évaluation dans l'esprit d'une promotion du plus grand nombre et non comme une sanction pour conduire les comportements

The end

Projet de loi relatif à la programmation pluriannuelle de la recherche 2021-2027 ?

- Titre Ier: Dispositions relatives aux orientations stratégiques de la recherche et à la programmation budgétaire.
 - Art 1: Approbation du rapport annexé.
 - Art 2: Programmation budgétaire 2021-2027, financements ANR, trajectoires de l'emploi scientifique.
- Titre II: Attirer les meilleurs scientifiques
 - Art 3: Chaires de professeur junior (tenure tracks)
 - Art 4: Fixer un cadre juridique spécifique pour le contrat doctoral. Développer les contrats post-doctoraux.
 - Art 5: Développer des CDI de mission scientifique.
 - Art 6: Faciliter avancements et promotions en cours de détachement ou de mise à disposition.
- Titre III: Piloter la recherche et encourager la performance
 - Art 7: Lier évaluation et allocation des moyens par une rénovation de la contractualisation.
 - Art 8: Unités de recherche.
 - Art 9: Orienter les thèmes de recherche par l'Agence Nationale de la Recherche.

projet de loi relatif à la programmation pluriannuelle de la recherche 2021-2027 ?

- Titre IV: Diffuser la recherche dans l'économie et la société
 - Art 10: Elargissement des dispositions de la « loi Allègre ».
 - Art 11: Elargissement des mobilités public-privé par les dispositifs de cumul d'activités à temps partiel.
 - Art 12: Elargissement des mobilités public-privé par les dispositifs d'intéressement des personnels.
 - Art 13: Droit de courte citation des images.
- Titre V: Mesures de simplifications et autres mesures
 - Art 14: Mesures de simplification en matière d'organisation et de fonctionnement interne des établissements. etc.
 - Art 15: Mesures de simplification en matière de cumul d'activités.
 - Art 16: Mesures de simplification en matière de formation. Prolongation de l'expérimentation bac pro BTS. Possibilité de stage dans les périodes de césure.
 - Art 17: Ratification de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux
 - Art 18: Simplification du contentieux relatif au recrutement des enseignants-chercheurs et chercheurs.
 - Art 19: Habilitations à légiférer par ordonnance.
 - Art 20: Entrée en vigueur de la loi.
- Titre VI: Rapport annexé

Pour une évaluation professionnalisante et non une évaluation sanction

De l'« évaluation sanction de l'EC » actuelle...

- centrée sur les résultats/performances de la seule activité de recherche
- guidée par un principe de mise en concurrence et d'élitisme

Principes d'action : norme excluante

- Contrôle de l'accomplissement de la mission R
 - Auto-renforcement : mêmes critères y instance
- ⇔ **Dimension transversale = mise en concurrence**

Objets :

- Individu (Modulation : mission R contre mission E)
- Collectifs de recherche (Attribution de moyens basée sur excellence)



...à une « évaluation promotion des activités de l'EC » demain

- s'intéressant aux moyens mis en œuvre pour l'accomplissement des missions
- intégrant les dimensions de coopération valorisant le travail collectif

Principes d'action : norme non excluante + conseil

- Contrôle de l'accomplissement des missions (norme/moyens)
 - Evaluation des contenus (conseil)
- ⇔ **Dimension transversale = coopération**

Objets :

- Individu (sans modulation)
- + Collectifs (Attribution de moyens inclusive)
- Individus et collectifs les plus coopératifs sont valorisés : publications (toutes) + partages d'info et de procédures

Sur une idée originale de Sandrine Michel